

# Le Pharillon

lepharillon

tc • MEDIA

LE MERCREDI  
27 mai 2015

Volume 42 N° 44  
8 751 exemplaires

**MAUGER** Ford Gaspé 

**RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE**  
Obtenez jusqu'à 2 500 \$ sur un véhicule neuf sélectionné

\* Tous les détails chez votre concessionnaire

**418 368-2119** >5986949



Centre d'hébergement Mgr-Ross à Gaspé

## RAS-LE-BOL CHEZ LES PRÉPOSÉS

Des préposés aux bénéficiaires ont manifesté leur ras-le-bol sur la place publique concernant les coupures de poste et leurs conditions de travail qui se dégradent de jour en jour.

PAGE 4

(PHOTO TC MEDIA - THIERRY HAROUN)



**Nouveau propriétaire pour le Groupe Ohméga**

PAGE 2

(PHOTO GRACIEUSETÉ)

**Ville de Gaspé Malgré un contexte difficile les finances sont seines**

PAGE 3



(PHOTO TC MEDIA - GILLES TREMBLAY)

**Wilbrod Bélanger & fils inc.**

Jusqu'à 10 000 \$ de rabais



Roulottes à partir de **36,85\$** / semaine

30, Route 132, Pointe-à-la-Frégate, Cloridorme • Tél. : 418 395-2115 • Téléc. : 418 395-2154

[WWW.WILBRODBELANGER.COM](http://WWW.WILBRODBELANGER.COM)

>5986730

**Francine Couturier, courtier immobilier inc.**  
Tél.: 418 368-2002  
Sans frais: 1 800 205-8144



**Quand vous voudrez vendre**

**VENDU**



14, rue Girard, Gaspé

>5942386

# Changement de propriétaire chez Groupe Ohméga

**ALAIN LAVOIE**  
gas.redaction@tc.tc

**NOUVEAU PROPRIÉTAIRE.** M. Martin Boulay, l'un des sept actionnaires du Groupe Ohméga, de Gaspé, vient d'acquérir 100 % des actions de cette entreprise.

« Je suis heureux de l'intérêt et de l'implication de Martin au sein du Groupe Ohméga. J'ai l'intime conviction que Martin, par son appréciable expertise, son dévouement et sa détermination, aura un

effet d'entraînement qui permettra à l'entreprise de mieux répondre aux opportunités et défis technologiques qui attendent notre industrie », affirme Charles Bernier, président sortant. M. Bernier se concentrera à diriger le département de mécanique/plomberie et mettra son expérience au service de l'entreprise, comme il l'a fait durant les trente dernières années.

Diplômé en génie électrique de l'Université Laval, M. Boulay a par la suite poursuivi un programme de deuxième cycle en gestion de projet

à l'Université du Québec à Rimouski pour ensuite compléter son MBA à l'Université de Moncton. Il possède près de 15 ans d'expérience dans la réalisation de projets avec un profil en automatisation et contrôle.

Au sein du Groupe Ohméga depuis 2006, Martin Boulay a fondé le département d'automatisation et d'informatique industrielle. Aujourd'hui, le département compte près de 20 ressources et rayonne dans le Québec en entier, notamment dans les secteurs éolien et minier.



Martin Boulay devient ainsi l'unique propriétaire du Groupe Ohméga inc.

(Photo Gracieuseté)

## GMC PRÉCISION L'ÉVÉNEMENT CAMION

**PASSEZ AU SIERRA  
ÉDITION KODIAK  
10 000 \$**  
DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT<sup>2</sup>



**GAGNEZ  
À ÉCHANGER**

**JUSQU'À  
2 500 \$<sup>1</sup>**  
POUR UN SIERRA NEUF  
EN ÉCHANGE DE  
TOUT VÉHICULE 2008  
OU PLUS ANCIEN.

Comprend un rabais pour propriétaires admissibles.

### LE GROUPE KODIAK COMPREND :

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DU SIÈGE CONDUCTEUR EN 10 SENS



PHARES ANTIBROUILLARD



COMMANDE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES



ÉQUIPEMENT DE REMORQUAGE



DIFFÉRENTIEL ARRIÈRE AUTOBLOQUANT



SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE



## SIERRA 1500 2015 4X4 À CABINE MULTIPLAGE

LOUEZ À  
**155 \$<sup>3</sup>**  
AUX DEUX SEMAINES

À 0 % PENDANT 24 MOIS  
VERSEMENT INITIAL DE 1995 \$.  
COMPREND 1000 \$ DE RABAIS POUR  
LES PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES.

PRIX À L'ACHAT DE **34 745 \$**

MODÈLE SLT À CABINE MULTIPLAGE ILLUSTRÉ.  
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION.

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.  
Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.



**★★★★★**  
COTE DE SÉCURITÉ  
GLOBALE 5 ÉTOILES  
DE LA NHTSA<sup>4</sup>

**GMC**  
CONTACTERGMC.CA

L'Association des concessionnaires GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2015 neufs suivants : Sierra (TK15543/15A) et Sierra Edition Kodiak 2015. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques (prix de base de 34 745 \$, taxes de 1 000 \$, transport (1 699 \$) et taxe de climatisation (100 \$), le cas échéant) incluses, immobilisation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPR et taxes applicables en sus. 1. Le rabais d'échange s'applique à l'échange est offert et l'achat, au financement de 1000 \$, ainsi qu'un rabais d'échange de 1000 \$, pour les véhicules en vente au 31 mai 2015. 2. Ces offres s'adressent aux particuliers du Québec seulement du 1<sup>er</sup> mai au 31 juin 2015. Le rabais combiné de 10 000 \$ (achat des taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur le Sierra 1500 à cabine double, un crédit de 2 085 \$ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur le groupe Edition Kodiak (PDU), et un crédit de 250 \$ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant à l'achat au comptant du Sierra 1500 SLT à cabine double groupe Edition Kodiak (PDU). Autres rabais offerts sur la plupart des modèles. En outre, pour la location ou le financement de 3 500 \$, un crédit de 1 000 \$ offert au concessionnaire par le fabricant sur le Sierra 1500 à cabine multiple et un rabais de 1 000 \$ pour les propriétaires admissibles. Paiements aux deux semaines pendant 24 mois à un taux de 0 % avec un versement initial de 1 995 \$. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 4. Les cotes de sécurité cinq étoiles du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules du Département of Transportation (www.SaferCar.gov). Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMC se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes au moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, composez le 1 800 463-7469 ou visitez gm.ca.

# Des finances saines dans un contexte difficile à la Ville de Gaspé

GILLES TREMBLAY  
gas.redaction@tc.tc

**FINANCES SAINES.** «Ce qu'on peut dire, c'est que cette année la gestion de la Ville a été faite de façon très saine malgré le contexte [d'austérité gouvernementale] et on arrive malgré tout avec un léger surplus de l'ordre de 300 000\$.»

C'est ce qu'a affirmé le maire de Gaspé, Daniel Côté, à l'issue de la séance du conseil municipal tenue le 18 mai dernier à l'Hôtel de Ville. Pour l'occasion, le maire a présenté le rapport financier de l'année 2014 où était affiché un surplus brut de l'ordre de 800 000\$ auquel,

selon M. Côté, il a fallu retrancher 500 000\$ dans le but d'équilibrer le budget. La somme restante représente ainsi environ 1,4% du budget de fonctionnement de la municipalité qui totalise 22,5 M\$. Une somme encore là légèrement en baisse comparativement à l'année précédente.

## UNE SITUATION PARTICULIÈRE

À ces chiffres, il faut aussi mentionner un surplus cumulé de 3,2 M\$ qui a déjà dû être largement entamé depuis le début de l'exercice financier actuel pour maintenir les équipements et les infrastructures en place. Ainsi, sans parler de précarité, le maire a précisé que le budget

d'opération se situe presque à la limite des capacités de fonctionnement de la municipalité. Malgré tout, le surplus enregistré représente un montant normal pour une ville de la dimension de Gaspé.

Il a également rappelé que cette situation était due pour une large part, aux diminutions des paiements gouvernementaux (transferts de TVQ, en-lieux de taxes sur les édifices) et à l'augmentation des responsabilités confiées aux municipalités. La seule avenue possible pour poursuivre la gestion de la ville sans trop affecter son budget était donc d'augmenter le compte de taxe des citoyens (4,9%).



Selon le conseil municipal de Gaspé, les finances Ville se portent bien malgré un budget d'opération restreint. (Photo TC Media - Gilles Tremblay)

Le **Pharillon**

**418 368-3242**

Poste 224

**Marie-Paule Bernier**  
Conseillère en solutions médias



[marie-paule.bernier@tc.tc](mailto:marie-paule.bernier@tc.tc)

Le **Pharillon**

**418 368-3242**

Poste 226

**Karène Bernier**  
Conseillère en solutions médias



[karene.bernier@tc.tc](mailto:karene.bernier@tc.tc)

**RICHARD STE-CROIX**  
**DENTUROLOGISTE**

**Votre prothèse...**

- vous blesse?
- est instable?
- vous empêche de bien manger?

**Des problèmes...**

- de digestion?
- de confiance en public?

**RETROUVEZ VOTRE QUALITÉ DE VIE.**

Prothèses dentaires sur implant  
Consultation gratuite



9, rue Adams Gaspé  
**418 368-1525**

## OPÉRATION GRAND NETTOYAGE

La Brigade verte, les conseillers des quartiers 5 et 6 de la Ville de Gaspé, ainsi que le parc national Forillon, vous invitent à une opération grand nettoyage des places publiques des quartiers 5 et 6, ainsi que de la plage de Cap-des-Rosiers dans le parc Forillon, le **samedi 6 juin 2015 dès 9h30** (remise au lendemain en cas de mauvais temps).



BRIGADE VERTE DU GRAND GASPÉ  
GASPESIAN GREEN BRIGADE

Rejoignez l'un des groupes aux endroits indiqués ci-dessous, ou nettoyez un endroit de votre choix, afin de contribuer à l'embellissement de notre ville et de notre parc national Forillon!



*Un goûter sera servi et tout le matériel nécessaire sera fourni aux participants!*



  
Ville de Gaspé

Lieu de rassemblement :  
Espace Vers (rue de la Reine)  
Heures de l'activité : 9h30 à 14h  
Pour information : 418-368-2104, poste 8602

Lieu de rassemblement :  
Centre d'interprétation du secteur Nord  
Heures de l'activité : 9h30 à 14h  
Pour information : 418-368-5505



Parcs  
Canada

Parks  
Canada



Des préposés aux bénéficiaires du Centre d'hébergement Mgr-Ross à Gaspé ont manifesté leur ras-le-bol sur la place publique la semaine dernière. (Photo TC Media - Thierry Haroun)



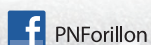
**Parc national  
Forillon**

## Suivi du capelan à Cap-des-Rosiers

Vous êtes témoin que le capelan roule ou s'apprête à rouler à Cap-des-Rosiers? Dites-le-nous! 418 892-5553 ou facebook/pnForillon

Le parc national Forillon entreprend ce printemps un projet de suivi du capelan au secteur Nord (Cap-des-Rosiers). Pour ce faire, l'équipe de la conservation du parc doit connaître à quel moment le capelan commencera à se reproduire dans ce secteur. Les citoyens qui verront les premières activités du capelan à Cap-des-Rosiers sont invités à partager leurs observations avec l'équipe du parc au 418 368-5553 (laissez un message sur la boîte vocale au besoin) ou sur la page facebook/pnForillon. Le parc national Forillon souhaite rétablir l'habitat de fraie du capelan sur la plage de Cap-des-Rosiers.

Merci de votre collaboration!



-6251685

## Crise au Centre d'hébergement Mgr-Ross

# Ras-le-bol complet des préposés aux bénéficiaires

**THIERRY HAROUN**  
gas.redaction@tc.tc

**Des préposés aux bénéficiaires du Centre d'hébergement Mgr-Ross à Gaspé ont manifesté leur ras-le-bol sur la place publique le 19 mai concernant les coupures de poste et leurs conditions de travail qui se dégradent de jour en jour, selon eux.**

Une quinzaine d'entre eux ont marché autour du bâtiment à l'heure du midi avec des affiches en main aux couleurs du mouvement «Refusons l'austérité.» Une sortie qui s'est faite dans le cadre de la Journée des préposés aux bénéficiaires, a rappelé Kent Denis, le président du syndicat du CISSS de la Côte-de-Gaspé FSSS-CSN qui en avait long à dire sur la situation actuelle de ses membres, dont sept ont déjà perdu leur emploi alors que deux autres sont aussi dans la mire de la direction, dit-il. Des coupures de personnel qui ne sont pas sans conséquences sur la qualité des services dispensés aux patients qui sont en perte d'autonomie. «Il y a des personnes âgées qui n'ont qu'un grand bain aux deux semaines. C'est une problématique qui frustre également nos préposés qui ne sont pas en mesure de faire leur travail (comme il se doit). Ils sont à bout de souffle. Ils sont en surcharge de travail.»

La situation est telle que le nombre de patients par préposé est passé de cinq à sept voire dix, observe le syndicaliste. «Quand une préposée est malade, elle n'est pas remplacée. Sa clientèle est transféré aux autres qui se retrouvent avec dix patients.» Plus encore, des patients se font parfumer juste avant la visite de leurs proches «pour que ça paraisse bien. Je ne peux pas comprendre qu'un patient ait un bain aux deux semaines. Si c'est vers où l'on s'en va, eh bien ne vieillissez pas personnel!»

### CONFIRMATION

Une préposée avec 11 ans d'expérience, Francine Henley, qui manifestait aussi, confirme le constat avancé par le syndicat. Elle note que la qualité des soins en prend pour son rhume en raison des coupures imposées par la direction. «Oui, beaucoup! On recule on n'avance pas!» Cette sortie du syndicat est la seconde en quelques jours à peine. À la suite de la première, le CISSS de la Gaspésie a émis un communiqué (14 mai) visant «à rassurer la population. La prestation de soins sécuritaires au niveau des services d'hébergement du Mgr-Ross de Gaspé et de son unité de soins en santé mentale est toujours une priorité et la qualité des services un incontournable», a tenu à dire l'établissement de santé.



## Le Pharillon

144, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 1M9  
Tél : 418 368-3242 • Vente: 418 368-3242  
Annonces classées : 1 877 726-6730  
lepharillon.ca



**Directeur général :**  
Bernard Johnson

**Rédaction :**  
gas.redaction@tc.tc

**Chef de nouvelles :**  
Alain Lavoie

**Journaliste :**  
Camille Marcote

**Adjointe administrative  
au Directeur général :**  
Manon O'Connor

**Conseillères  
publicitaires :**  
Marie-Paule Bernier  
Karène Bernier

**Infographie :**  
TC Media

**Directeur  
général régional,  
région Québec Est :**  
Michel Chalifour

**Vice-président  
principal :**  
Denis Hénault  
ISSN 1181-0459

**TIRAGE : 8 751  
EXEMPLAIRES IMPRIMÉS**

Publié par Media  
Transcontinental S.E.N.C.,  
imprimé par l'Imprimerie  
Transcontinentale de la  
Capitale, 5000, rue  
Hugues-Randin,  
Québec (Québec), G2C 2B4



**NOUS AIMONS  
VOUS LIRE!**

**Vous avez des commentaires?**

Faites-nous les parvenir à  
gas.redaction@tc.tc

# David Paradis de La Voix à Gaspé

**JEAN-PHILIPPE THIBAUT**  
gas.redaction@tc.tc

le jeudi 28 mai prochain à 22 h. Pour ce spectacle, le jeune homme d'Amqui reprendra dans son style bien à lui des compositions d'artistes bien connus.

**MUSIQUE.** David Paradis a fait une bonne impression à son passage à La Voix cet hiver sur les ondes de TVA.

Après avoir fait écarquiller les yeux et les oreilles des quatre juges, qui se sont tous retournés au son de sa voix, le jeune homme originaire d'Amqui a finalement décidé de se joindre à l'équipe de Marc Dupré. Il a par la suite remporté son duel face à son acolyte Mathieu Langevin pour finalement baisser pavillon à l'étape des Chants de Bataille.

Fort de son expérience télévisuelle et de centaines de spectacles dans les bars de la capitale et d'un peu partout au Québec, David Paradis fera des arrêts aux quatre coins de la province cet été et s'arrêtera notamment au Brise-Bise de Gaspé



David Paradis s'arrêtera au Brise-Bise de Gaspé le jeudi 28 mai prochain à 22 h.

(Photo gracieuseté David Paradis)

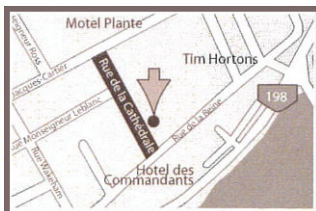
9191858<



Isabelle Cloutier d.d.

DENTUROLOGISTE

8-b, rue de la Cathédrale  
Gaspé Québec G4X 1N8  
418.368.3002



isabellecloutierdd@cgocable.ca

PROTHÈSE COMPLÈTE • PARTIELLE • ÉQUILBRÉE • SUR IMPLANTS

*Semaine de la  
municipalité*

ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA  
VILLE DE GASPÉ

**J'Y  
PARTICIPE!**  
DU 31 MAI AU 6 JUIN 2015

2 juin 2015 : Soirée reconnaissance en  
hommage aux bénévoles

Lieu : Centre communautaire de  
Douglastown dès 17h00

Inscriptions : [loisirs@ville.gaspe.qc.ca](mailto:loisirs@ville.gaspe.qc.ca)

4 juin 2015 : Désignation officielle  
du Centre Élias-Dufresne

Lieu : Centre Élias-Dufresne (Bâtiment  
multifonctionnel de Rivière-au-Renard)  
dès 17h00

Ouverte à toute la population

Ville de Gaspé

Information :  
418-368-2104, poste 8523



**MRC**  
DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

## INVITATION

Dans l'optique de rapprocher les secteurs à revitaliser touchés par des problématiques économiques et sociales similaires, la MRC de La Côte-de-Gaspé invite toute sa population au

### FORUM CÔTE-DE-GASPÉ : POUR UN TERRITOIRE FORT DE SES COMMUNAUTÉS!

Le samedi 13 juin 2015, au Théâtre de la Vieille Forge de Petite-Vallée, à partir de 9h30

Vous avez à cœur la revitalisation de votre milieu? Venez découvrir des bons coups d'ici et d'ailleurs et participer à des ateliers de travail sur le développement économique et le développement des communautés.

### ACTIVITÉ GRATUITE ET OUVERTE À TOUS!

**INSCRIPTION :**

**WWW.COTEDEGASPE.CA**  
OU 418 368-7000, POSTE 0,

**AU PLUS TARD LE  
LUNDI 8 JUIN 2015**

# L'enseignant en cuisine André Lagacé reçoit un prix «Renaud-Cyr»

**LE MEILLEUR.** André Lagacé, enseignant au programme Cuisine au Centre de formation de La Côte-de-Gaspé, a remporté le prestigieux prix dans la catégorie chef-formateur lors de la 9e cérémonie de remise des prix Renaud-Cyr qui se déroulait à Montréal.

Rappelons que M. Lagacé détient de deux attestations de spécialisation professionnelle en Cuisine et en Pâtisserie. En plus, il a exercé son métier dans deux restaurants prestigieux de la métropole, le Toqué! et le NewTown.

Le cuisinier, originaire de Percé, est revenu vivre dans son coin de pays en 2007 où il transmet depuis son savoir aux élèves qui s'inscrivent pour un diplôme d'études professionnelles en Cuisine.

Créé en 1999 en l'honneur de Renaud Cyr (1931-1998),

réputé chef propriétaire et fondateur du Manoir des Érables à Montmagny, le Renaud-Cyr a pour but de reconnaître le savoir-faire des professionnels de l'alimentation.

« C'est une fierté pour moi de recevoir ce prix. Mon travail est bien sûr de cuisiner et de partager mes connaissances mais j'accorde également une grande importance à la mise en valeur les produits régionaux. Ils sont savoureux et accessibles. Je veux que la clientèle aime ce qu'elle voit et ce qu'elle mange mais qu'elle ait aussi le goût de cuisiner ces produits à la maison, a souligné André Lagacé lors de cette cérémonie. (A.L.)

André Lagacé détient deux attestations de spécialisation professionnelle en Cuisine et en Pâtisserie. (Photo Gracieuseté)



## CONCOURS GAGNEZ UNE FIN DE SEMAINE DE PÊCHE POUR DEUX PERSONNES à la Pourvoirie Beauséjour de Petite-Vallée



### Coupon de participation

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Tél.: \_\_\_\_\_

**N.B. : La personne gagnante doit résider sur le territoire du Journal le Pharillon.**



**Règlements :**  
 Magasinez chez les marchands figurant dans cette page, retournez votre preuve d'achat originale datée entre le 13 mai et le 30 juin 2015 (avant 10 h 45) avec le coupon de participation joint à l'adresse suivante : Concours Pourvoirie, 144 rue Jacques-Cartier, GASPÉ, G4X 1M9. Le prix est offert par les marchands ci-dessous.

Marché **IGA Cronier** Services variés sous un même toit!

- Pain frais
- Charcuterie
- Pâtisserie
- Produits maison, bio et sans gluten
- Sushis
- Gâteaux pour toutes occasions
- Poissonnerie

**SERVICE DE TRAITEUR ET DE LIVRAISON...**

*Informez-vous!*

39-1, Montée Sandy Beach, Gaspé  
**418 368-5211**

**provigo** Alimentation Nadine Murray

### SPÉCIAL REPAS FAMILIAL

Repas économique comprenant :  
 Un poulet entier, une frite familiale, une salade Ziggy's de 454 grammes au choix et une sauce barbecue.

**11 99\$** Prix régulier : 15<sup>99\$</sup>

Valide du mercredi 27 mai au mercredi 3 juin 2015.

167, rue de la Reine, Gaspé, Qc G4X 2W6  
**Tél.: 418 368-7144 Téléc.: 418 368-7104**

**PUMA 276RLSS 2014 NEUVE**  
 Extension double et fauteuils arrières

**49\$ / semaine**  
 Tout inclus

*Roulotte Real Blouin*

32, montée Morris, Rivière-au-Renard  
 Tél.: 418 269-3350 - Téléc.: 418 269-5288  
 Sans frais : 1 800 607-3350 - www.roulotterealblouin.ca

**LA POISSONNERIE LES PÊCHERIES GASPÉSIENNES INC.**

*la Gaspésienne*

- Poisson frais, congelé, salé et fumé  
 - Crevettes, pétoncles, homard, crabe, bourgot et plus encore... *Bienvenue!*

[www.pecheriesgaspesiennes.com](http://www.pecheriesgaspesiennes.com)

Poste d'observation pour les visiteurs

5, de la Victoria (Parc Industriel)  
 Rivière-au-Renard  
**Tél. : 418 269-5999**

**ÉGIDE DUPUIS ET FILS**

### Satin / Coquille d'œuf

Série 260, blanc et couleurs

- Latex 100% acrylique
- Pour tous les murs de la maison
- Intérieur et extérieur

**41 95\$**

Joignez-nous sur

En vigueur jusqu'au 21 juin 2015

300, boulevard York Sud, GASPÉ  
**418 368-5778 • www.egidedupuisetfils.com**

**uniprix**

Uniprix Martin Gagnon et Vicky Fournier  
 Place Jacques-Cartier  
 167, rue de la Reine, Gaspé • 418 368-5595

Uniprix Desneiges Plourde  
 80, boul. Renard Est, Rivière-au-Renard • 418 269-3351

CERTIFICAT-CADEAU, PARFUMS, COSMÉTIQUE, DÉVELOPPEMENT DE VOS PHOTOS, CRÈME SOLAIRE, ECT..

**uniprix SANTÉ**

Uniprix Santé Martin Gagnon et Vicky Fournier  
 Carrefour Gaspé  
 39, montée Sandy Beach, Gaspé • 418 368-3341

# Un écocentre à Gaspé verra le jour cette année

THIERRY HAROUN  
gas.redaction@tc.tc

**PROTECTION ENVIRONNEMENTALE. Si tout va comme prévu, la Ville de Gaspé se dotera d'un écocentre d'ici la fin de l'année. Une bonne nouvelle sur le plan de l'environnement, selon le maire de l'endroit, Daniel Côté.**

Également connues sous le nom de déchetteries, ces installations servent à récupérer et valoriser les

matériaux secs, comme du métal, du bois, de l'huile, de la peinture, du matériel électronique ou encore du bardeau d'asphalte. Le projet de 460 000\$, financé par la municipalité par l'entremise d'un règlement d'emprunt, permettra à terme de réduire la facture des contribuables au lieu d'enfouissement technique (situé dans le secteur de Wakeham), tout en respectant l'environnement, rappelle le maire de Gaspé, Daniel Côté. «Écoutez, ce projet vise à mettre en valeur des matériaux. Donc, au lieu d'envoyer et faire

enfouir ces matériaux au LET, avec tous les frais que cela engendre, on les envoie à l'écocentre.»

Le maire Côté rappelle qu'il en coûte présentement quelque 200\$ la tonne pour enfouir les matériaux au LET. «Vous aurez compris que notre but est de réduire le coût de la facture des citoyens dans le cadre de la gestion des matières résiduelles. D'ailleurs, ce projet d'écocentre s'inscrit dans les objectifs de notre Programme de gestion des matières résiduelles. On s'y est engagé, et l'écocentre, j'imagine, sera en exploitation d'ici la fin de l'année.»

LET. «En fait, il sera sur le même terrain. Nous avons quelques propriétés de libres dans ce secteur. Ce qui est bien, c'est qu'on n'est pas obligé de faire de nouvelles acquisitions de terres», poursuit le maire en précisant que le fait que les deux installations soient l'un à côté de l'autre sera tout à l'avantage du citoyen.

Daniel Côté fait par ailleurs remarquer que ce sera une première pour sa municipalité, alors que la MRC du Rocher-Percé «a déjà plusieurs écocentres sur son territoire». Vérification faite, il en existe trois, soit à Gascons, Grande Rivière et Percé. La documentation de la MRC démontre d'ailleurs qu'en 2014 ces trois écocentres ont accueilli 1797 tonnes de matières.

## JUSTE À CÔTÉ DU LET

L'écocentre sera d'ailleurs situé juste à côté du



L'écocentre sera d'ailleurs situé juste à côté du LET. (Photo TC Media - Thierry Haroun)

## UNE ÉQUIPE DE GASPE PARTICIPE À UN CHAMPIONNAT DE FUTSAL EN ONTARIO

Après avoir remportée le championnat régional de l'Est du Québec les 14 et 15 mars à Rivière du Loup, l'équipe de soccer impérial de la Polyvalente C.E.Pouliot a participé au championnat provincial qui se tenait à Montréal les 28 et 29 mars derniers. Suite à ces 2 événements, l'équipe a également reçu une invitation pour participer au tournoi national de Kingston en Ontario où les meilleures équipes du pays se rencontraient soit les 17 et 18 avril derniers. Trois parties étaient au programme le 17 avril. L'équipe s'est d'abord inclinée 4 à 3 contre London. L'impérial a ensuite affronté Brampton et a perdue 5 à 4. À noter que cette équipe était l'équipe championne provinciale 2015 de l'Ontario. En soirée, ils rencontraient Toronto et ont remportée 10 à 7. Le lendemain l'équipe a disputée la finale de bronze et s'est inclinée 8 à 3.



Nous tenons à remercier tous nos commanditaires:

- Ville de Gaspé
- Autobus Synnott
- Station Service Marcel Bilodeau
- La Banquise
- Roy Nissan
- Crustacés Malbaie
- Coiffure Stéphanie Huet
- Intersport
- Breuvages Gaspé
- Tilden (Nancy)
- Auberge des Commandants
- Restaurant Adams
- Les Serres Synnott
- Home Hardware Égide Dupuis
- Provigo Nadine Murray
- Super C

**Merci à l'entraîneur Daniel Fournier pour l'audace et Gisèle Cloutier adjointe pour le support. Enfin, BRAVO à tous ses jeunes qui représentent si fièrement la Gaspésie.**



## Multi Services, Corporation d'aide à domicile

**PRENEZ AVIS** que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014-2015 de Multi Services, corporation d'aide à domicile se tiendra le 22 juin 2015 à 19 h 00 au siège social de Multi Services, 86A St-François Xavier, Grande-Vallée.

L'ordre du jour comportera entre autres les sujets suivants :

- 1- Présentation et approbation du rapport d'activités 2014-2015.
- 2- Présentation et approbation du rapport des vérificateurs 2014-2015.

Cet avis est donné par le conseil d'administration, le 4 mai 2015.

Paul-Aimé Guillemette, président

1866920<



Parc national  
Forillon

Forillon  
National Park

### Vente promotionnelle Permis saisonniers

### Promotional sale Seasonal Permit



Bénéficiez de la vente promotionnelle des permis saisonniers qui se tient du 19 mai jusqu'au 24 juin 2015 et épargnez 25% sur les tarifs réguliers!

Rendez-vous au bureau administratif du parc national Forillon, situé au 122, boul. Gaspé.

À compter du 30 mai 2015, vous pourrez vous les procurer aux secteurs Nord et Sud du parc ouverts de 9 h à 17 h.

Renseignements : 418-368-5505

Don't miss the early bird sale on seasonal permits from May 19 to June 24, 2015 and save 25 % off regular seasonal permit fees!

Season permits will be available for purchase at Forillon National Park administrative offices located at 122 Gaspé Boulevard.

Please note that as of May 30, 2015, permits will be available for purchase in the North and South areas from 9 am to 5 pm.

Information: 418-368-5505

3616429<

Le Phillon - Le mercredi 27 mai 2015 - 7



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada

Offrez-vous des extras  
 ✓ Encadré ✓ Titre centré  
 ✓ Couleur ✓ Caractères gras  
 Informez-vous auprès  
 de votre téléconseiller

Vos  
 Classées

# PETITES ANNONCES CLASSÉES

Profitez également de la parution GRATUITE  
 de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

Heure de tombée: vendredi 9 h 00  
 Heures d'affaires du service téléphonique: lundi au vendredi 8h30 à 17h00  
 Mode de paiement: **VISA** **MasterCard** **AMERICAN EXPRESS**

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER  
 ET TOUT VENDRE,  
 près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER  
 100 à 299

MARCHANDISE  
 300 à 399

SERVICES  
 400 à 599

EMPLOI ET FORMATION  
 600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX  
 800 à 899

VÉHICULES  
 900 à 999

**105** Propriétés à vendre

MAISON, Boul. Cap-Desrosiers, Gaspé, 3 c.a.c., grand terrain, 650,000 pi.ca. Maison vendue 20,000\$ sous l'évaluation municipale. 418-368-9247

**160** Terrains / Terres à vendre

**FAITES-VITE! RESERVEZ MAINTENANT**  
**TERRAIN** au Domaine de l'Aéroport à 5 min du centre ville incluant eau, arpentage, test de sol et notaire  
**PROMOTION -5,000\$**  
 418-561-8774,  
 418-360-4955  
 www.domaine.aeroport.com

**205** Logements / appartements à louer

GASPÉ: centre-ville, 4-1/2, 184-A Monseigneur Leblanc, chauffé, éclairé, partiellement meublé, non-fumeurs, tranquille, près services. 418-368-3045

**TRÈS** beau grand 4-1/2, moderne, construction 2011, très propre à louer au centre-ville de Gaspé. Libre à partir du 1er juillet. 418-782-6464

**245** Chambre à louer

À Gaspé: Personne sérieuse, non-fumeur, entrée privée, câble, haute-vitesse, cuisine commune, micro-ondes. Très propre et tranquille. Près des services. 418-368-6780.

**245** Chambre à louer

À voir! Chambres au 116 Montée Sandy Beach et 10 Leboutillier, câble fourni cuisine, salle de bains communes, laveuse, sècheuse. 418-368-5338

**310** Divers à vendre

**A A A Emploi Étudiant & Adultes \$ \$ \$ Fais-toi jusqu'à 250\$/semaine en vendant de vraies bonnes barres de chocolat et des amandes enrobées dans ta région. Horaire flexible! :) 1-800-561-2395 Moniteurs recherchés: 1-800-276-7142**

**310** Divers à vendre

ADAM et Eve. Nudisme, gens libérés, chalets à louer, VR bienvenus. Brochure. Tel: 819-336-4320. Festival Country Sexy 18-24 juin, Fantôme 16-21 juillet. Carnaval de Rio 23-28 juillet. Festival Érotique 30 juillet-4 août, échangiste 6-11 août. www.camping-adam-et-eve.com

**424** Astrologie/occultisme

SCIERIES Mobiles à partir de 4,397\$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portable. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/400QN 1-800-408-9995, poste: 400QN.

**424** Astrologie/occultisme

! Les voyants(es) de Connexion Médium attendent vos appels 24h/24 1-900-789-1818 Cellulaire #(carré)1818. Carte de crédit, 1-866-779-1454, obtenez 5 minutes gratuites, entrer le promo-code 99857 www.connexionmedium.com

ANITA Sorel, 40 ans d'expérience de la voyance, des réponses à vos questions les plus intimes en toute discrétion. Tél.: 514-764-7754. Porté à votre compte (2.99\$/min)

ATTENTION: MediumQuebec, le service de voyance #1 au Québec, change de numéros, les meilleurs voyant(e)s du Québec vous attendent maintenant au 1-800-332-1036. Depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 3993. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

**424** Astrologie/occultisme

AURÉLIA, médium pure, don de naissance, ne pose strictement aucune question, réponses et dates précises. Porté à votre compte 514-800-0337 (5\$ les 5 premières minutes, Visa/MasterCard) ou 514-764-7750 (2,99\$/min.)

**484** Services divers

SAAQ- SAAQ- SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 1-855-282-2022 www.avocatsaaq.com

**485** Agence de rencontre avec permis

SERVICE Rencontre. Relations Long-terme. Essayez gratuitement!!! 1-888-451-7661. Appelez #7878 ou 1-866-634-8995. Adulte 1 à 1 en direct appelez: 1-877-347-9242. ou #5015. Rencontrez des femmes célibataires de votre région. 1-888-571-5763 (18+)

**555** Argent à prêter

CREDIT700.CA Prêt jusqu'à 750\$. Aucune enquête de crédit. 1-855-527-4368. Appliquez en ligne. www.credit700.ca

**605** Emplois divers

**REPRÉSENTANT(E) recherché(e) pour station d'achat de l'If du Canada (sapin trainard) à domicile, contactez Jean-Paul Landry 1-506-399-1563**

**915** Véhicules de loisir

KAWASAKI Tyrex 2009, 750 côte à côte, moins 200h pneus bons états, 4X4 ot 2X4, boîte dompante, treuil, 2 toiles cabine, chenils tatoc neuves, ailes, 10,850\$ négociable, 418-368-9247

Trouvez-en  
 encore plus sur  
**vosclassées.ca**

TOUT VENDRE  
 TOUT ACHETER  
 24h/7j  
 Vos  
 Classées.ca

**AVIS**

*Ville de Gaspé*

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

AVIS public est par les présentes donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Gaspé, que lors d'une séance ordinaire tenue le 19 mai 2015 le Conseil municipal de cette Ville a adopté le règlement suivant :

**1274-15 : DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INCENDIE ET UN EMPRUNT DE 200 000 \$**

QUE les personnes habiles à voter sur le règlement à la date du 19 mai 2015 et qui ont de ce fait le droit de demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire auront accès à un (1) registre ouvert à leur intention de neuf heures (9 h) à dix-neuf heures (19 h), le 3 juin 2015, au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville afin d'y inscrire leurs nom, adresse et occupation appuyés de leur signature.

**EST UNE PERSONNE HABILE À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ**

Toute personne qui, le 19 mai 2015, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois, au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise de la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise de la municipalité qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire de la municipalité, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale :

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 19 mai 2015, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

QUE les personnes habiles à voter sur le règlement en question doivent établir leur identité auprès du responsable du registre, en présentant notamment : soit une carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie d'assurance maladie du Québec, soit un permis de conduire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, soit un passeport canadien, soit une carte d'identité des Forces canadiennes, soit un certificat de statut d'Indien.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement fasse l'objet d'un scrutin est de 500 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au Bureau de la greffière, de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures trente (16 h 30) du lundi au jeudi, et de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) le vendredi, et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 3 juin 2015, à 19 h, au Bureau de la greffière, 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Gaspé.

DONNÉ à Gaspé, ce 27 mai 2015.

Isabelle Vézina,  
 Greffière



**CÔTÉ, IRÈNE**  
 Au C.S.S.S. de la Côte-de-Gaspé (Pavillon Hôtel-Dieu) le 19 mai 2015 est décédée, à l'âge de 95 ans et 10 mois, dame Irène Côté, épouse de feu monsieur Rock Laflamme de Pointe-Jaune. Elle laisse dans le deuil, 1 fils, 1 belle-fille, 4 petits-enfants, 6 arrière-petits-enfants, 1 frère, 1 sœur ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. Les funérailles auront lieu le vendredi 22 mai à 16 h 00, en l'église de St-Maurice de l'Échouerie.

**DESPRÉS, ÉMÉRENTIENNE**  
 Au C.S.S.S. de la Côte-de-Gaspé (Pavillon Hôtel-Dieu) le 18 mai 2015 est décédée, à l'âge de 69 ans et 9 mois, dame Émérentienne Després, ex-épouse de monsieur Michel Preston de Rivière-au-Renard. Elle laisse dans le deuil 1 fils, 1 belle-fille, 1 petite-fille, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces ainsi que plusieurs ami(e)s. Une Célébration de la Parole a eu lieu le samedi 23 mai à 11 h 00, en la Résidence Funéraire Harris Gleaton de Rivière-au-renard.



**LESCELLEUR, JEANNE ÉVA**  
 Au C.S.S.S. de la Côte-de-Gaspé (Pavillon Mgr Ross) le 20 mai 2015 est décédée, à l'âge de 103 ans et 6 mois, dame Jeanne Éva Lescelleur, épouse de feu Monsieur Donat Coulombe de Cloridorme. Elle laisse dans le deuil 3 filles, 2 fils, 9 petits-enfants, 28 arrière-petits-enfants, 2 sœurs, gendres, belles-filles, neveux et nièces ainsi que ses ami(e)s. La date et l'heure des funérailles seront annoncées ultérieurement.



**MCGREGOR, DEBORAH**  
 Au C.S.S.S. de la Côte-de-Gaspé (Pavillon Hôtel-Dieu) le 11 mai 2015 est décédée, à l'âge de 67 ans et 11 mois, dame Deborah McGregor, épouse de feu monsieur Brian Adams demeurant à York. Elle était la partenaire de feu monsieur André Beaudin. Elle laisse dans le deuil, 3 sœurs, 3 beaux-frères, 1 belle-sœur, plusieurs neveux et nièces ainsi que plusieurs ami(e)s.



## AGENDA

### Souper homard

Souper homard et crabe le 27 juin, à la salle paroissiale de Cap-aux-Os. Billets en vente auprès de Bernard Fortin (892-5302) au auprès des gens du comité paroissiale.

### Atelier de peinture

Organisé par le Club Féminin de Gaspé le 28 mai, à 13 h, au local de l'Âge d'Or de Gaspé. Inf. : 418 368-5390.

### Bingo

Au local FADOQ Paul-Bernard de St-Maurice le 28 mai.

### Bingo

Au local FADOQ Les Joyeux Villageois de Rivière-au-Renard le 29 mai, à 20 h.

### Randonnée

Le 31 mai dans la Vallée de l'Anse-au-Griffon. Pour plus d'informations, contactez Jean-Marc au 418-368-4197 ou clubrandosia@hotmail.ca.

## NAISSANCES

### BÉBÉ DUPUIS CURADEAU

Garçon de Catherine Dupuis et Maxime Curadeau de Rivière-au-Renard, né le 14 mai 2015, 2 840 grammes.

### BÉBÉ CURADEAU-ELEMENT MATHURIN

Garçon de Joanie Curadeau Element et Simon Mathurin de l'Anse-à-Valleau, né le 17 mai 2015, 3 650 grammes.



## Ville de Gaspé

### OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Gaspé est à la recherche d'un étudiant ou d'une étudiante afin de combler le poste suivant :

#### SECRÉTAIRE ÉTUDIANT(E)

Durée prévue de juin à août 2015

Date limite de mise en candidature : 3 juin 2015 à 16h30.

Vous trouverez la description complète de ce poste sur le site internet de la Ville de Gaspé à l'adresse suivante : [www.ville.gaspé.qc.ca](http://www.ville.gaspé.qc.ca) dans la section des offres d'emploi.

Annie Arsenault, Conseillère en ressources humaines

Ville de Gaspé, 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5

Téléphone : (418) 368-2104, poste 8500 Télécopieur : (418) 368-8532

Courriel : annie.arsenault@ville.gaspé.qc.ca

>6253159<



## MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

### AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 15-189 RÉGISSANT L'ABATTAGE D'ARBRES EN FORÊT PRIVÉE

AVIS public est, par la présente, donné par le soussigné, directeur général de la MRC de la Côte-de-Gaspé, que le projet de règlement portant le numéro 15-189 : Règlement régissant l'abattage d'arbres en forêt privée a été adopté par le conseil de la MRC lors de sa réunion du 13 mai 2015.

Deux assemblées publiques se tiendront à partir de 19 h :

- Le 10 juin à la salle du conseil municipal de Petite-Vallée;
- Le 16 juin à la salle communautaire de Saint-Majorique, au 187, Mée Corteréal.

Au cours des assemblées publiques, la commission expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

#### RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT # 15-189

Le règlement s'applique à toutes les forêts privées de toutes les municipalités à l'exception des forêts privées situées à l'intérieur du périmètre urbain du centre-ville de Gaspé et de celui de Rivière-au-Renard.

Le présent règlement vise à prescrire des mesures destinées à régir les interventions forestières sur les forêts privées du territoire de la MRC de la Côte-de-Gaspé et à prévoir des mécanismes de contrôle à cet effet. Plus particulièrement, ce règlement vise à :

- protéger la faune, la flore et le réseau hydrographique;
- favoriser un aménagement durable de la ressource forestière;
- permettre aux intervenants de la forêt d'exploiter la ressource forestière tout en tenant compte de certaines préoccupations liées à la conservation des ressources;
- régir les coupes abusives et assurer à long terme la disponibilité d'une ressource de qualité et diversifiée en évitant une surexploitation;
- protéger la qualité et l'intégrité des paysages en milieu touristique;
- assurer le maintien d'une lisière boisée entre les sites de coupe, le long des principaux chemins publics du territoire, des lacs et des cours d'eau;
- assurer la pérennité de la ressource acéricole lors de travaux d'exploitation de matière ligneuse;
- réduire la pression sur les milieux forestiers en canalisant les besoins en nouvelles superficies agricoles vers les espaces en friche.

Le règlement 15-189 définit les types d'interventions sylvicoles qui nécessitent ou non un certificat d'autorisation. Ainsi, de façon non exhaustive, les interventions suivantes nécessitent, au préalable, un certificat d'autorisation (au tarif de 30 \$) :

- Tout déboisement de plus de quatre (4) hectares d'un seul tenant par propriété foncière;
- Tout déboisement à des fins de mise en culture des sols sur une superficie de plus d'un hectare;
- Tout déboisement (prélèvement de plus de 40 % des tiges de bois commercial réparti uniformément sur un site de coupe) de plus de trente pour cent (30 %) de la superficie de la propriété foncière, incluant les chemins forestiers. Les portions de terrains dont la régénération naturelle ou artificielle d'arbres d'essences commerciales aura atteint une hauteur moyenne de deux (2) mètres ne seront plus considérées comme un déboisement.

De plus, le règlement 15-189 établit des règles générales relatives au déboisement en milieu touristique. Tout déboisement affectant les zones d'environnement immédiat (0-60 m) et d'arrière-plan (60-500 m) attaché à certains sites et secteurs d'intérêts est assujéti à certains types de coupe seulement.

Toute personne qui contrevient aux dispositions du règlement 15-189 commet une infraction. L'amende pour une première infraction est d'un montant fixe de mille dollars (1 000,00 \$) si le contrevenant est une personne physique et de deux mille dollars (2 000,00 \$) si le contrevenant est une personne morale. Pour toute récidive, les montants prévus pour une première infraction doublent.

Si l'infraction est continue, cette continuité constitue, jour par jour, une infraction séparée et la pénalité édictée pour cette infraction pour être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

La MRC de la Côte-de-Gaspé, lorsqu'elle a observé une infraction, peut exercer tout autre recours approprié de nature civile et, sans limitation, tous les recours prévus aux articles 227 à 233 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement en se rendant au bureau de sa municipalité ou au bureau de la MRC de la Côte-de-Gaspé situé au 298-A, boul. York Sud à Gaspé.

Donné à Gaspé, ce 21e jour de mai 2015.

Bruno Bernatchez, MBA, AdmA

Directeur général

>6185239<

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le centre de Ressourcement Réinsertion et Intervention (CRRRI) invite ses membres à son Assemblée Générale Annuelle qui aura lieu **lundi le 8 juin 2015, à 17 h 00**, au 37, rue Chrétien, loc. 27 à Gaspé. Un goûter sera offert.

>6257240<



Pour une enfance  
en sécurité et sans violence

## Avis de convocation

### «L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'organisme ESPACE Gaspésie-les-Îles»

ESPACE Gaspésie-les-Îles convie tous ses membres et la population en général à venir assister à son assemblée générale annuelle (AGA) 2015. Cette rencontre aura lieu le **mardi 16 juin 2015, à 17h00**, au **Pavillon Cantin de Gaspé**, au 205, Boul. York Ouest, Gaspé, local 326.

Lors de cette rencontre, il y aura dépôt et présentation du rapport d'activités 2014-2015 et des états financiers de l'organisme terminés au 31 mars 2015. L'AGA est un moment privilégié pour dresser le bilan de l'année écoulée et pour discuter des priorités d'action que les membres désirent réaliser au cours de l'année 2015-2016.

**Bienvenue à toutes et à tous!**

>6247945<



## MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

### DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La MRC de la Côte-de-Gaspé s'implique activement dans différentes démarches en développement sociale. C'est entre 2009 et 2012 qu'on pris naissance deux importantes démarches de concertation : le comité de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale et Santé jeunesse Côte-de-Gaspé.

### COMITÉ LUTTE À LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

L'approche territoriale intégrée (ATI) est portée par le Comité de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'agit d'une démarche collective qui mise sur la mobilisation et la concertation des partenaires concernés par le développement de leur communauté et la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.



Comité  
lutte à la pauvreté  
et à l'exclusion sociale

MRC La Côte-de-Gaspé

### SANTÉ JEUNESSE CÔTE-DE-GASPÉ

Santé jeunesse Côte-de-Gaspé (SJCG) est un regroupement d'acteurs locaux qui a pour mission de contribuer au développement et à l'épanouissement des jeunes de 0 à 20 de la MRC de la Côte-de-Gaspé. Le processus de planification stratégique de Santé jeunesse a permis l'élaboration d'un plan d'action triennal.



Santé jeunesse  
Côte-de-Gaspé

Pour en apprendre  
davantage sur ces deux  
démarches :  
[cotedegaspe.ca](http://cotedegaspe.ca)  
ou 418-368-7000



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 15 juin 2015, à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 1156-11 présentée par Madame Karine Paradis et Mathieu Chrétien concernant la propriété située au 220, boulevard Renard Est.

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en :
  - o l'augmentation de sept mètres carrés (7 m<sup>2</sup>) la superficie maximale permise par l'article 8.8.1, soit une superficie maximale de quarante mètres carrés (40 m<sup>2</sup>), du Règlement zonage no 1156-11 pour une remise isolée ;
  - o en l'augmentation d'un mètre (1 m) la hauteur maximale permise par l'article 8.8.1, soit une hauteur maximale de quatre mètres (4 m), du Règlement zonage no 1156-11 pour une remise isolée;
- la dérogation mineure aura pour effet de permettre la construction d'une remise isolée ayant une superficie de quarante-sept mètres carrés (47 m<sup>2</sup>) et une hauteur totale de cinq mètres (5 m).

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 27 mai 2015.

Isabelle Vézina,  
Greffière

>6254552



## AVIS

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 15 juin 2015, à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 1156-11 présentée par Monsieur Régis Aubut concernant la propriété située au 6, rue Aubut.

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en la réduction d'un mètre et dix centimètres (1,10 m) de la marge de recul latérale par rapport à la marge de recul latérale minimale de deux mètres (2 m) exigée pour la zone RT-124 du Règlement de zonage no 1156 11;
- la dérogation mineure aura pour effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée ayant une marge de recul latérale de quatre-vingt-dix centimètres (90 cm).

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 27 mai 2015.

Isabelle Vézina,  
Greffière

>6254561



## AVIS

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 15 juin 2015, à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 1156-11 présentée par Monsieur Gilles Bernatchez concernant la propriété située au 213, boulevard de Gaspé.

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en la réduction de la profondeur minimale de la cour avant de sept mètres et quarante-deux centimètres (7,42 m) par rapport à la profondeur minimale de la cour avant de vingt mètres (20 m) établie à l'article 8.8.2.2 du Règlement de zonage no 1156-11;
- la dérogation mineure aura pour effet de rendre conforme la localisation du garage qui est implanté dans la cour avant ayant une profondeur de douze mètres et cinquante-huit centimètres (12,58 m).

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 27 mai 2015.

Isabelle Vézina,  
Greffière

>6254554



## AVIS

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 15 juin 2015, à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 1156-11 présentée par Monsieur Kevin Langlois concernant la propriété située au 691-A, boulevard de York Ouest.

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en la réduction d'un mètre et quatre-vingt-sept centimètres (1,87 m) de la marge de recul arrière par rapport à la marge de recul arrière minimale de huit mètres (8 m) exigée par l'article 4.5 du Règlement de zonage no 1156 11;
- la dérogation mineure aura pour effet de rendre conforme la localisation de l'habitation unifamiliale isolée ayant une marge de recul arrière de six mètres et treize centimètres (6,13 m).

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 27 mai 2015.

Isabelle Vézina,  
Greffière

>6254559



## AVIS

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 15 juin 2015, à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 1156-11 présentée par Madame Louise Desjardins concernant la propriété située au 326, boulevard de Gaspé.

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en la réduction de cinq mètres et cinquante-sept centimètres (5,57 m) de la marge de recul avant par rapport à la marge de recul avant minimale de neuf mètres (9 m) établie aux articles 4.5 et 8.8.8.2 du Règlement de zonage no 1156 11;
- la dérogation mineure aura pour effet de permettre un agrandissement sur la façade de la résidence, qui servira de garage privé annexé, ayant une marge de recul avant de trois mètres et quarante-trois centimètres (3,43 m)

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 27 mai 2015.

Isabelle Vézina,  
Greffière

>6254566



## AVIS

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 15 juin 2015, à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 1156-11 présentée par Me Isabelle Simard concernant la propriété située au 95, rue Monseigneur-Ross.

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en la réduction de quatre mètres et cinquante-deux centimètres (4,52 m) de la marge de recul avant secondaire par rapport à la marge de recul avant secondaire exigée par l'article 4.6 du Règlement de zonage no 1156-11, soit de cinq mètres (5 m), pour l'implantation d'une remise dans la cour avant secondaire d'un lot d'angle;
- la dérogation mineure aura pour effet de régulariser l'implantation d'une remise dans la cour avant secondaire ayant une marge de recul de quarante-huit centimètres (48 cm).

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 27 mai 2015.

Isabelle Vézina,  
Greffière

>6254560



## AVIS

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 15 juin 2015, à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 1156-11 présentée par Monsieur Éric Adams et Madame Isabelle Guénette concernant la propriété située au 666, montée de Corte-Réal.

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en l'augmentation d'un étage par rapport à la hauteur maximale de deux (2) étages établie pour la zone RT-140 du Règlement de zonage no 1156-11;
- la dérogation mineure aura pour effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée ayant une hauteur de trois (3) étages.

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 27 mai 2015.

Isabelle Vézina,  
Greffière

>6254555



## AVIS

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS est par les présentes donné que sera étudiée, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Gaspé qui sera tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 15 juin 2015 à 20 h, la demande de dérogation mineure au règlement de lotissement 1157-11 présentée par monsieur François Ménard concernant le lot 2 733 154, cadastre du Québec (lot localisé entre le 931 et 937, boulevard du Griffon).

La nature et les effets de la dérogation mineure sont les suivants :

- la nature de la dérogation mineure consiste en la réduction de seize mètres et quarante centimètres (16,40 m) la largeur minimale exigée par l'article 5.3 du Règlement de lotissement no 1157-11, soit une largeur minimale de quarante-cinq mètres (45 m);
- la dérogation mineure aura pour effet de rendre conforme un terrain ayant un frontage de vingt-huit mètres et soixante centimètres (28,60 m).

Au cours de cette séance, le Conseil entendra tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Fait et donné à Gaspé, ce 27 mai 2015.

Isabelle Vézina,  
Greffière

>6254553

# AVIS DE RECOURS COLLECTIF - AUTORISÉ PAR LE TRIBUNAL

## Vous avez subi une inondation à Sunny Bank en 2010?

### LISEZ CECI

Cet avis concerne un recours collectif contre le ministère des Transports du Québec (ci-après nommé : MTQ) au sujet des inondations survenues en décembre 2010 dans le secteur Sunny Bank de la Ville de Gaspé.

Le 23 mars 2015, la Cour supérieure a autorisé le Comité inondation Sunny Bank et son représentant Andrew B. Patterson à entreprendre un recours collectif contre le MTQ, qui sera exercé dans le district de Gaspé. Ce jugement peut avoir des conséquences sur vos droits, que vous agissiez ou non. Veuillez lire attentivement cet avis.

#### Qui est membre?

Vous êtes membre du groupe qui exerce le recours collectif si :

- En date du 15 décembre 2010, vous étiez :
- Propriétaire de biens situés à Sunny Bank;
- OU
- Résidant à Sunny Bank.

#### Quel est l'objet de cette poursuite?

Le Comité inondation Sunny Bank reproche notamment au MTQ d'avoir engagé sa responsabilité :

- 1) en construisant en 1977 une route affectée d'un vice de construction qui empêche l'eau, au moment des crues de la Rivière York, de s'évacuer dans une plaine inondable;
- 2) en faisant défaut de faire l'entretien de la route;
- 3) en n'exécutant pas les travaux requis pour corriger la situation.

La Cour supérieure devra notamment décider si le MTQ :

- 1) a commis une faute dans la construction ou l'entretien de la route de 1977, ayant causé ou contribué aux inondations du 15 décembre 2010;
- 2) si les membres du recours doivent être indemnisés pour les dommages subis;
- 3) si des travaux correctifs doivent être effectués à la route de 1977.

Le recours collectif vise à obtenir pour chaque membre :

- 1) une indemnisation pour tous les dommages subis, dont les dommages matériels aux biens immobiliers et mobiliers;
- 2) une somme de 5 000\$ par membre du groupe résidant à Sunny Bank pour compenser les troubles et inconvénients qui résultent des inondations subies en date du 15 décembre 2010 et de la possibilité d'inondations futures;
- 3) une somme additionnelle de 5 000\$ par membre pour chaque immeuble situé à Sunny Bank dont il était propriétaire en date du 15 décembre 2010, sans y résider.

#### Quels sont vos droits?

##### Pour participer au recours collectif

Vous n'avez aucune démarche à entreprendre pour devenir membre de ce recours. Vous faites automatiquement partie de ce groupe. Nous vous invitons néanmoins à vous faire connaître en remplissant la section « Membre » du présent recours collectif en vous rendant à l'adresse suivante : <http://www.sfpavocats.ca/recours-collectifs/responsabilite-civile/inondations-a-sunny-bank-en-gaspesie.html>

##### Pour vous exclure du recours collectif

Vous exclure pourrait vous permettre de poursuivre le MTQ par vous-même pour les dommages que vous auriez pu avoir subis à la suite des inondations subies en date du 15 décembre 2010. Si vous vous excluez, vous ne pourrez obtenir de paiement si le recours collectif est accueilli. La date limite pour vous exclure est le 26 juin 2015.

Pour vous exclure, vous devez aviser par écrit le greffier de la Cour Supérieure et envoyer votre lettre par courrier recommandé ou certifié à :

Greffier de la Cour supérieure  
District de Gaspé  
Recours inondations Sunny Bank  
(No 110-06-000001-135)  
Case postale 188, Percé (Québec) G0C 2L0

#### Pour en savoir plus sur ce recours collectif

Nous vous invitons à consulter le site internet suivant : [www.sfpavocats.ca](http://www.sfpavocats.ca).

Si vous avez des questions, vous pouvez également communiquer avec :

**M<sup>e</sup> Marie-Anaïs Sauvé au : (514) 937-2881 ext. 227**  
**ou M<sup>e</sup> Marie-Eve Porlier au : (514) 937-2881 ext. 244**

